

# Le Journal DU CONGRÈS DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE



## JOURNÉE PORTES OUVERTES

DANS LE CADRE DU MOIS DU PATRIMOINE DE LA PROVINCE SUD

SAMEDI

25

octobre  
de 9h à 16h

ACCÈS LIBRE



## Le Congrès vous invite à prendre la parole...

Devenez élu le temps d'une séance !

■ **Installez-vous** sur les bancs du Congrès et prenez part aux débats grâce à un jeu de rôle ! Sous la présidence de Gaël Yanno et en présence d'élus, participez à deux séances fictives\* sur un sujet de société : l'heure d'été.

\*Places limitées. Deux séances : 10h et 14h.

Inscrivez-vous sur [protocole@congres.nc](mailto:protocole@congres.nc)

ou au **N° Vert 05 2014** avant le 23 octobre 2014.

■ **Visitez** également le Congrès de 9h à 16h : hémicycle, bureau du président, salles des commissions...

■ **Découvrez** l'espace «les communes à la carte», des jeux et des animations en partenariat avec l'IRD.

Vente, en avant-première, du DVD des communes avec la version numérique de l'Atlas.

## SUR LE TERRAIN

C'est une première. Dès le début de cette mandature, une délégation composée d'élus du Congrès et de son président a commencé à rendre visite aux autres institutions de la Nouvelle-Calédonie.



À Koné, à l'assemblée de la province Nord, le 19 juin.



À Lifou, à l'assemblée de la province des îles Loyauté, le 31 juillet.



Le 29 juillet, à l'occasion du 53<sup>e</sup> anniversaire du « statut de 1961 » de Wallis-et-Futuna, le Congrès a reçu les représentants coutumiers wallisiens.



La délégation du Congrès a entamé ses visites officielles par le sénat coutumier, début juin.



Visite au conseil économique, social et environnemental, le 23 juillet.

## LA MAISON DE TOUS LES CALÉDONIENS

Je souhaite ouvrir en grand les portes et les fenêtres de cette belle institution qu'est le Congrès, pour en faire la véritable maison de tous les Calédoniens, le cœur battant de la démocratie calédonienne.

Le Congrès doit être un lieu de débats, d'échanges et de pédagogie pour tout ce qui concerne la vie démocratique de la Nouvelle-Calédonie.

Ce journal, dont vous avez ici le premier numéro, est un des moyens pour y parvenir. Il a pour vocation de vous faire découvrir ou mieux connaître le Congrès de la Nouvelle-Calédonie, votre Congrès, ses élus et les principaux dossiers sur lesquels ils travaillent.

À tous, très bonne lecture.

**Gaël Yanno**

Président du Congrès de la Nouvelle-Calédonie



54 Conseillers

UNION POUR LA CALÉDONIE DANS LA FRANCE - UCF

6

NON-INSCRIT

1

UC-FLNKS ET NATIONALISTES

15

UNION NATIONALE POUR L'INDÉPENDANCE UNI

9

FRONT POUR L'UNITÉ ET ENTENTE PROVINCIALE NORD - FPU

8

CALÉDONIE ENSEMBLE- CE

15

29 NON-INDEPENDANTISTES

25 INDEPENDANTISTES

4<sup>e</sup> mandature de l'Accord de Nouméa 2014-2019

**PROVINCE SUD**

Président de groupe: **Philippe DUNOYER** (Province Sud)

Président de la commission permanente du Congrès: **Philippe DUNOYER** (Province Sud)

1<sup>er</sup> vice-président du Congrès: **Francis EURIBOA** (Province Nord)

2<sup>e</sup> vice-présidente du Congrès: **Nicole ANDREA-SONG** (Province Sud)

3<sup>e</sup> vice-présidente du Congrès: **Hélène IEKAWÉ** (Province Sud)

4<sup>e</sup> vice-présidente du Congrès: **Nicole ROBINEAU** (Province Sud)

5<sup>e</sup> vice-présidente du Congrès: **Marie-Françoise HMEUN** (Province Sud)

6<sup>e</sup> vice-présidente du Congrès: **Yvanna BOUANOU** (Province Nord)

7<sup>e</sup> vice-présidente du Congrès: **Sutita SIO-LAGADEC** (Province Sud)

8<sup>e</sup> vice-présidente du Congrès: **Rusmaeni SANMOHAMAT** (Province Sud)

9<sup>e</sup> vice-présidente du Congrès: **Monique JANDOT** (Province Sud)

10<sup>e</sup> vice-présidente du Congrès: **Nina JULIE** (Province Sud)

11<sup>e</sup> vice-présidente du Congrès: **Thierry SANTA** (Province Sud)

12<sup>e</sup> vice-présidente du Congrès: **Yvonne LAGNEAU** (Province Sud)

13<sup>e</sup> vice-présidente du Congrès: **Nicolas METZDORF** (Province Sud)

14<sup>e</sup> vice-présidente du Congrès: **Philippe MICHEL** (Province Sud)

15<sup>e</sup> vice-présidente du Congrès: **Dominique MOLE** (Province Sud)

**13<sup>e</sup> GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE**

**Présidente du gouvernement: Cynthia LIGEARD** (Fonction publique, sécurité civile et transport aérien international, coopération régionale et relations extérieures.)

**Ministres:**

- Bernard DELADRIÈRE**: Santé, droit civil, droit de l'urbanisme, transferts de compétences, francophonie, avec les provinces et les communes...
- Valentine EURISOUCHE**: Jeunesse et sports.
- Philippe GERMAIN**: Économie, droit commercial, fiscalité, commerce extérieur, énergie, communication audiovisuelle...
- Gilbert TYUIENON**: Infrastructures publiques, transport aérien domestique, transport terrestre, transport maritime, sécurité routière...
- Sonia BACKES**: Protection sociale, solidarité et handicap, agriculture, élevage, pêche et politique de la famille.
- Thierry CORNAILLE**: Porte-parole du gouvernement (Budget, logement, développement numérique...)
- Anthony LECREN**: Aménagement foncier et affaires coutumières, écologie, développement durable, gestion et conservation des ressources naturelles, relation avec le sénat coutumier...
- Déwé GORODEY**: Culture, condition féminine et citoyenneté.
- Jean-Louis D'ANGLEBERMES**: Travail, emploi, dialogue social et formation professionnelle.
- André-Jean LEOPOLD**: Enseignement supérieur, recherche et mise en place du service civique.

**PROVINCE NORD**

Président de groupe: **Louis MAPOU** (Province Sud)

1<sup>er</sup> vice-président: **Yvanna BOUANOU** (Province Nord)

2<sup>e</sup> vice-président: **Emile NECHERO** (Province Nord)

3<sup>e</sup> vice-présidente: **Nadeige FAIVRE** (Province Nord)

4<sup>e</sup> vice-présidente: **Monique POITHILY** (Province Nord)

5<sup>e</sup> vice-présidente: **Ithupane TIEOUE** (Province Sud)

6<sup>e</sup> vice-présidente: **Joseph GOROMIDO** (Province Nord)

7<sup>e</sup> vice-présidente: **Paul NEAOUTYINE** (Province Nord)

8<sup>e</sup> vice-présidente: **Charles WASHETINE** (Province des îles Loyauté)

**PROVINCE NORD**

Président: **Yannick SLAMET**

1<sup>er</sup> vice-président: **Yannick SLAMET**

2<sup>e</sup> vice-président: **Victor TUTUGORO**

3<sup>e</sup> vice-présidente: **Nadeige FAIVRE**

**PROVINCE DES ÎLES LOYAUTÉ**

Président: **Néko HNEPEUNE**

1<sup>er</sup> vice-président: **Charles WASHETINE**

2<sup>e</sup> vice-président: **Basile CITRE**

3<sup>e</sup> vice-présidente: **Vitaline WAGUETA**

**PROVINCE SUD**

Président: **Philippe MICHEL**

1<sup>er</sup> vice-président: **Martine LAGNEAU**

2<sup>e</sup> vice-président: **Gil BRIAL**

3<sup>e</sup> vice-président: **Dominique MOLE**



# LES TRAVAUX DU CONGRÈS

## Agenda

### Débat



**28 octobre à 14 heures :**  
**débat d'orientation budgétaire.**  
**Séance publique.**

Dans les institutions, le cycle budgétaire est rythmé par la prise de nombreuses décisions. Le débat d'orientation budgétaire constitue la première étape de ce cycle. Sa tenue dans les deux mois précédant le vote du budget primitif est obligatoire. Il permet d'informer les conseillers de la Nouvelle-Calédonie sur la situation financière de la collectivité et de présenter les grandes orientations budgétaires pour l'année à venir. Ce débat, comme tous les autres, est ouvert au public.

### Rencontres



Les élus en déplacement à Lifou, à la maison de la Vanille.

**Le Congrès poursuit ses rencontres.**

Le président du Congrès a souhaité aller à la rencontre, dès le début de cette mandature, des quatorze autres institutions de la Nouvelle-Calédonie (gouvernement, assemblées de province, sénat coutumier, conseils d'aires coutumières et conseil économique, social et environnemental – lire aussi page 1).

**Le 29 octobre, à 9 heures,**  
les élus du Congrès seront en visite au gouvernement.

### Session budgétaire

**La prochaine session budgétaire débutera le 15 novembre.**

Le Congrès n'est pas une assemblée permanente, qui se réunit en continu. Selon l'article 65 de la loi organique statutaire, l'institution tient chaque année deux sessions ordinaires sur convocation de son président. La première, dite session administrative, s'ouvre entre le 1<sup>er</sup> et le 30 juin. La seconde, dite session budgétaire, avec en point d'orgue le vote du budget de la Nouvelle-Calédonie, s'ouvre entre le 1<sup>er</sup> et le 30 novembre. La durée de chaque session ordinaire ne peut excéder deux mois. Entre ces deux moments phares, des sessions extraordinaires peuvent être convoquées à la demande du haut-commissaire, du gouvernement ou de la majorité des conseillers.

## BUDGET ADOPTÉ



Les groupes politiques ont voté le budget supplémentaire à l'unanimité.

Le 28 août dernier, il aura fallu une journée entière de débats aux élus du Congrès pour examiner **le budget supplémentaire 2014 de la Nouvelle-Calédonie**, un budget très contraint, qui a finalement été voté à l'unanimité des groupes politiques, après avoir adopté plusieurs amendements.

On peut noter l'affectation de 2,8 milliards de francs au financement des comptes sociaux, de 450 millions à celui du programme routier et de 360 millions pour la continuité territoriale intérieure. Un peu plus de 260 millions de francs concernent une indemnité des stagiaires de la formation professionnelle. Le secteur agricole bénéficie, quant à lui, d'une enveloppe supplémentaire de 560 millions.



## Le Congrès vote l'extension du « prêt à taux zéro »

**Le 17 septembre, les conseillers de la Nouvelle-Calédonie ont voté à l'unanimité le projet de loi du pays portant extension du « prêt à taux zéro » pour les opérations de location-accession à la propriété.**

Un coup de pouce pour les ménages calédoniens et le secteur du bâtiment fortement créateur d'emplois. Cette nouvelle loi du pays permet d'adosser une promesse d'achat à la signature d'un contrat de location. Elle permet au locataire de lever cette option au terme d'un délai de cinq ans et de devenir propriétaire du logement loué. Après déduction des loyers, ce dernier bénéficie d'un prêt sans intérêts appelé « prêt à taux zéro ».

## Pour les artistes, à l'unanimité

**Lors de la session extraordinaire du 17 septembre, les élus du Congrès ont également voté à l'unanimité le projet de loi du pays sur le portage salarial. Une bonne nouvelle pour les artistes calédoniens.**

Ils vont désormais pouvoir bénéficier d'un statut de salarié et des droits sociaux qui en découlent. Le concept est le suivant : au lieu de rémunérer directement l'artiste avec un cachet, le client versera cette rémunération à une structure de portage salarial qui la reversera ensuite à l'artiste sous la forme d'un salaire. Ce dernier aura donc des fiches de paie, comme tout salarié, et cotisera à la Cafat. Il sera ainsi couvert en cas de chômage ou de maladie et pourra bénéficier à terme d'une retraite.



## Portrait

### Vaite Duvivier

Administrateur au Congrès de la Nouvelle-Calédonie



Vaite Duvivier est administrateur au Congrès de la Nouvelle-Calédonie. Son travail consiste à apporter une assistance technique et juridique aux élus pour la rédaction des rapports sur les lois du pays et des amendements. C'est elle qui, en définitive, va traduire juridiquement l'intention politique des élus. Le poste a été créé tout récemment, le 9 décembre dernier.

Dès son arrivée dans l'institution, Cette jeune Calédonienne est partie se perfectionner en stage en Métropole : trois mois à l'Assemblée nationale, avec laquelle le Congrès a signé une convention de partenariat, un mois au Conseil constitutionnel et deux mois au Conseil d'État. L'occasion pour cette juriste de parfaire ses connaissances et de mieux connaître les spécificités de son métier.

À terme, deux autres postes similaires seront créés au Congrès, pour répondre à une production de textes législatifs toujours plus importante.



Vaite Duvivier lors d'une séance de l'Assemblée nationale, assise – fait rarissime ! – derrière le président de séance, le député Christophe Sirugue.

Le Journal du Congrès est édité par le Congrès de la Nouvelle-Calédonie (1, boulevard Vauban, B.P. P3, 98 851 Nouméa Cedex – Téléphone : 27 31 29 Courriel : communication@congres.nc – Directeur de publication : Gaël Yanno – Rédacteur en chef : Ludovic Lafon – Réalisation : Communication et édition de Nouvelle-Calédonie – Photos : S. Ducandas – Mise en page : Concept – Impression : Artypo. Imprimé sur du papier répondant aux normes de préservation des forêts.